

SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP

Université de ROUEN

Réunion du conseil d'administration
Juillet 2015





SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP

Réunion du conseil d'administration - Juillet 2015



LISTE DES ABRÉVIATIONS

- > AD'AP Agenda d'Accessibilité Programmée
- > ARS Agence régionale de Santé
- > ASI assistant ingénieur
- > BAIP Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
- > BU Bibliothèque universitaire
- > CA Conseil d'administration
- > CAC Conseil académique
- > CFVU Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- > CHR Centre hospitalier du Rouvray
- > CHU Centre hospitalo universitaire
- > COPIL Comité de pilotage
- > CRAHN Centre de Ressources Autisme de Haute Normandie
- > CROUS Centre des œuvres universitaires et scolaires
- > CRTLA Centre référent des troubles du langage et des apprentissages
- > DEPE Direction des enseignements et du suivi des parcours étudiants
- > DRH Direction des ressources humaines
- > DRI Direction des ressources immobilières
- > DRV Direction de la recherche et de la valorisation
- > DUT Diplôme universitaire de technologie
- > DYS On regroupe sous "troubles Dys" les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages qu'ils induisent. Les troubles spécifiques de l'acquisition du langage écrit (dyslexie et dysorthographe), du langage oral (dysphasie), du développement moteur et/ou des fonctions visuo-spatiales (dyspraxie), du développement des processus attentionnels (troubles d'attention avec ou sans hyperactivité), des activités numériques (dyscalculie).

- > ESAT Etablissements et services d'aide par le travail. Les Esat, anciennement centres d'aides par le travail (CAT), permettent à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire. L'orientation en Esat, décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), vaut reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.
- > FM Frequency modulation
- > HANDISUP Haute-Normandie, association Loi 1901, a été créée en 1998 pour aider les lycéens, les étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap de la Région.
- > IUT Institut universitaire de technologie
- > LITIS Laboratoire d'Informatique, du Traitement de l'Information et des Systèmes
- > LSF Langue des signes française
- > MDPH Maison départementale des personnes handicapées. Guichet unique pour toute personne en situation de handicap qui a besoin de faire reconnaître ses droits.
- > MDU Maison de l'université
- > MESR Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- > MIO Mission Information orientation
- > PACES Première Année Commune aux Etudes de Santé
- > RH Ressources humaines
- > SUMPSS Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
- > SUN Service aux usagers du numérique
- > TEOR Transport est-ouest rouennais
- > TER Travail d'étude et de recherche
- > UFR Unité de formation et de recherche
- > WIFI marque déposée de protocoles de communication sans fil

HISTORIQUE :

La charte université handicap 2012

Le 4 mai 2012, les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, du travail, de l'emploi et de la santé, des solidarités et de la cohésion sociale et le président de la conférence des présidents d'université signent une nouvelle **charte université-handicap**.

« Elle consolide les dispositions de la charte université-handicap de 2007, confirme et d'amplifie l'engagement conjoint des ministères et des établissements ».

Dans le contexte de responsabilités élargies des universités, la mise en place d'**une politique inclusive en matière de handicap** s'intègre dans les ambitions d'une université française qui souhaite offrir une égalité des chances aux étudiants comme aux personnels quel qu'en soit le statut. Elle répond également aux demandes sociétales en rendant lisibles les formations et recherches relatives au handicap ainsi que les dispositifs d'accessibilité offerts.

Inscrire le handicap dans la stratégie des établissements participe donc, d'une part, à l'exercice de leur mission sociale et, d'autre part, à leur attractivité nationale, européenne et internationale.

OBJECTIFS

Inviter les universités à faire du handicap un thème transversal intégré dans leur stratégie en articulant étroitement les quatre axes:

- ▶ consolidation des dispositifs d'accueil et développement des processus d'accompagnement des étudiants handicapés dans l'ensemble du cursus universitaire et vers l'insertion professionnelle;
- ▶ développement des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes handicapées;
- ▶ augmentation de la cohérence et de la lisibilité des formations et des recherches, dans le domaine du handicap;
- ▶ développement de l'accessibilité des services offerts par les établissements.

L'élaboration du schéma directeur s'inscrit dans les attendus de

- ▶ la **Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »** et de
- ▶ la **Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 - art. 47 - relative à l'enseignement supérieur et à la recherche**

Le schéma directeur handicap est pluriannuel. Il s'articule avec :

- ▶ Le schéma directeur ressources immobilières
- ▶ Le schéma directeur numérique
- ▶ Le schéma directeur développement durable

La mise en place de Schéma Directeur Handicap à l'université de Rouen

- Soutien du projet par l'équipe de direction de l'université (juillet 2014)
- La mission Handicap de l'université est force de proposition. Elle coordonne les réunions.
- Information et consultation des Vice-Présidents, directeurs de composantes et de service (septembre à décembre 2014) et de l'ensemble de la communauté universitaire

Le COMITE DE PILOTAGE (COFIL)

Il est composé du Président de l'université ou de son représentant, des Vice-Présidences, des directeurs des composantes, des directeurs des services, de deux représentants des étudiants en situation de handicap, des directeurs des associations Handisup, et les représentants des MDPH 27 - 76.

Le Président de l'université, ou son représentant, et le (la) chargé(e) de mission sont membres de droit.

Le COFIL est présidé par le Président de l'université, ou son représentant.

Le COFIL assure le suivi de réalisation des actions inscrites dans le schéma directeur pluriannuel. Il établit annuellement un rapport faisant état de l'avancement des réalisations et des propositions nouvelles. Chaque année, le rapport est remis pour avis au conseil académique (CAC) avant de le présenter pour validation au conseil d'administration (CA) de l'université.

Le COPIL met en place 5 commissions dirigées comme suit :

1. Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant
(vice-président(e) en charge du CFVU, la direction DEPE, la Médecine Préventive)
2. L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus (vice-président(e) en charge du Numérique, direction DRI et direction SUN)
3. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap;
(Vice-président(e) en charge de la recherche – direction communication – direction DRV)
4. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants
(vice-président(e) en charge de l'insertion professionnelle, MIO, BAIP)
5. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT
(vice-président(e) du CA, en charge des Ressources Humaines, direction DRH)

Les commissions se réunissent au moins une fois par semestre. Elles peuvent élargir leur composition à des personnes expertes selon les questions étudiées

Elles établissent l'ordre de priorité des actions à mettre en place en fonction de l'existant et des ressources disponibles. Elles font le budget prévisionnel à affecter aux actions.

Rappel des textes :

Charte université handicap 2012

Article 2

Chaque établissement élabore sa politique en la matière et en définit les axes stratégiques.

Cette politique est déclinée sous forme d'un schéma directeur pluriannuel adopté en conseil d'administration.

Le schéma directeur couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap (étudiant-e-s, personnels, formation et recherche, accessibilité). Il présente les priorités stratégiques retenues par les établissements, au regard des obligations fixées par la loi. Il explicite le pilotage et les modalités de mise en œuvre, décrit les actions engagées et précise le calendrier. Il est articulé avec les schémas directeurs existants.

.../...

Article 7

Chaque établissement renforce la cohérence et la lisibilité des enseignements et recherches menés dans le domaine du handicap. Ceux-ci, intégrés au schéma directeur', sont soumis à l'avis des conseils compétents.

Article 8

Le MESR examine le schéma directeur pluriannuel que l'établissement lui présente dans le cadre du dialogue contractuel, lui apporte son expertise et son conseil ainsi que les éléments de comparaison issus des pratiques des autres établissements.

Le schéma ou des actions de ce schéma peuvent faire l'objet d'un accompagnement particulier, financier notamment, inscrit au contrat de l'établissement.

Le MESR développe les échanges appropriés avec les autres ministères et instances concernés pour que les actions en faveur des personnes handicapées conduites au niveau national comme au niveau régional prennent en compte les étudiants.

fonction de l'existant et des ressources disponibles. Elles font le budget prévisionnel à affecter aux actions.

.....

LOI n°2013-660 du 22 juillet 2013 - art. 47 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

9° II (CA) adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap proposé par le conseil académique. Chaque année, le président présente au conseil d'administration un rapport d'exécution de ce schéma, assorti d'indicateurs de résultats et de suivi

Le schéma directeur Handicap soumis à l'appréciation du COPIL et proposé par le conseil académique, sera présenté au vote du CA en juillet 2015. Il est exposé sous 5 chapitres

- I. Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant
- II. L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus
- III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture pour faire du handicap l'affaire de tous, favoriser la recherche sur le handicap
- IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants
- V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT

Pour chacun des chapitres, il liste les fiches action dans un tableau récapitulatif puis détaille le contenu par fiche. Pour faciliter la consultation du document, les fiches sont numérotées par chapitre sous forme I 1, I 2 jusqu'à V 6.

CHAPITRE I

Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant

Ce chapitre concerne le temps d'études à l'université de Rouen. L'accueil est préparé dès le lycée par les actions de l'association HANDISUP Haute Normandie qui accompagnent les élèves jusqu'en classe de terminale et envisage avec eux leur poursuite d'études post baccalauréat. Ces actions viennent en appui des réunions d'informations tenues dans les lycées pour engager les étudiants en situation de handicap à prendre contact avec la mission Handicap de l'université dès le mois d'avril précédant leur entrée effective en formation.

L'université de Rouen a établi une convention de partenariat avec l'association HANDISUP Haute Normandie pour qu'elle assure une partie de l'accompagnement des étudiants au cours de leurs études. L'association intervient ainsi en partenariat avec la mission Handicap pour :

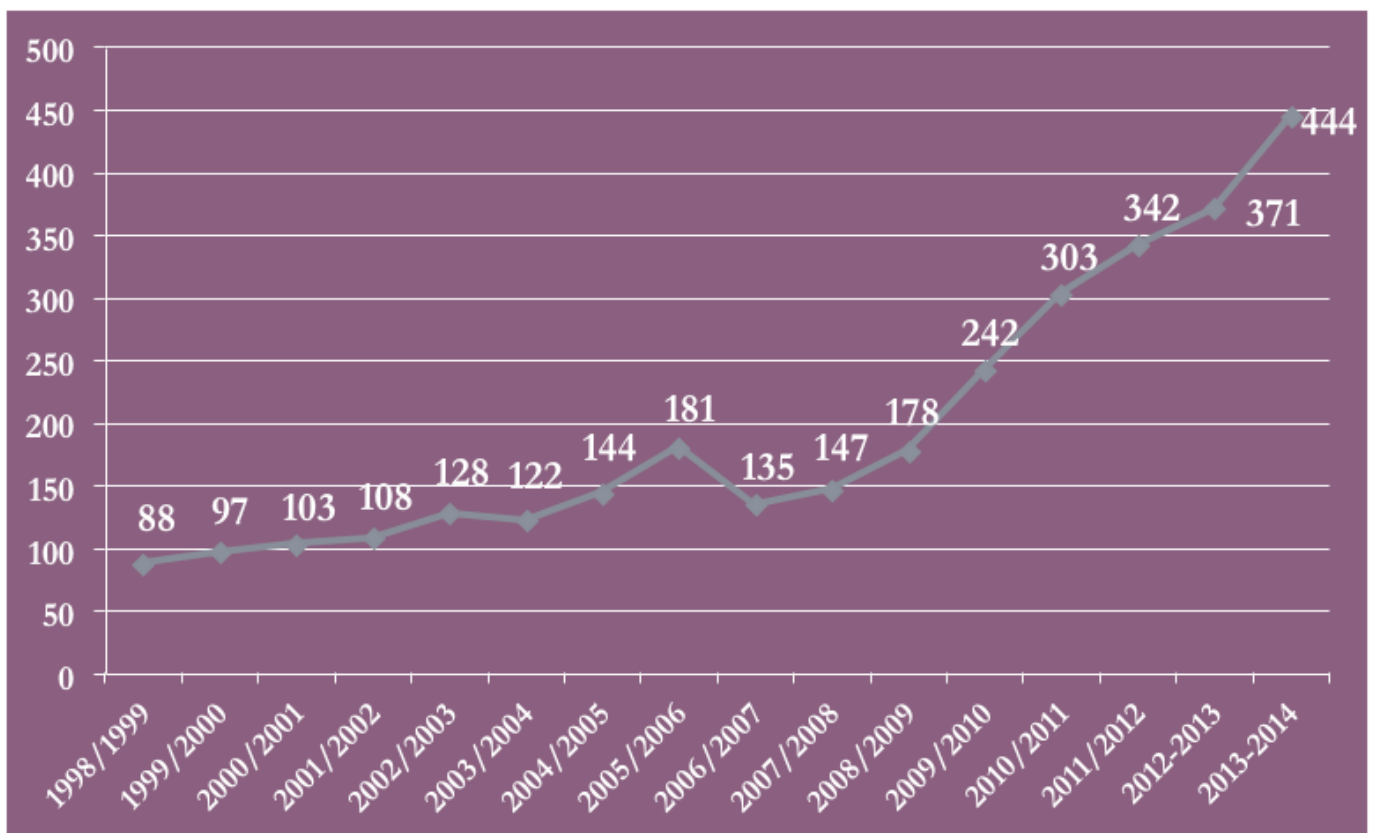
- ▶ Le projet professionnel
- ▶ L'accès à la vie professionnelle par la voie des jobs d'été et des stages
- ▶ Les rencontres avec les entreprises lors du forum annuel. L'étudiant a déposé son CV et sa demande de stage ou d'emploi. Il est reçu en entretien individuel par un représentant de l'entreprise.
- ▶ L'accompagnement spécifique des étudiants avec autisme. L'association HANDISUP a développé un savoir-faire en ce domaine en créant un poste de job coaching qui aide les enseignants, prépare les stages, accompagne l'étudiant.

	AXE	Objectif	Actions	Population ciblée	Objet	Pilotage
I 1	Accueil Accompagne- ment	Renforcer l'équipe plurielle	Recrutement ASI concours 2016	Etudiants	Accueil étudiants - Relations aux relais des composantes – gestion des enquêtes –JPO	DRH
I 2			Recrutement médecin ½ temps	Etudiants	Consultation médicale	DRH
I 3		Accompagnement de proximité dans les formations	Accompagnement de proximité dans les formations Relais handicap Binôme direction adjointe en charge des études et un personnel administratif par composante	Etudiants de la composante	Optimisation gestion salles, EDT examens – recrutement gestion des secrétaires d'examen – relais DRH – DEPE –mission Handicap – suivi avec les responsables de formation DUT Licence et master	Mission handicap
I 4		Accompagnement spécialisé	tuteur spécialisé	Etudiants	Appel à des professionnels spécialisés dans la compensation du handicap lié à un trouble spécifique	Mission handicap.
I 5		Valoriser le parcours étudiant	Délivrance d'un certificat des réussites	Etudiants qui abandonnent ou échouent	Lister les enseignements validés sans figurer les ABI, défaillances et échecs	DEPE - CFVU
I 6			Accès aux filières sélectives de l'université	étudiants	Instruction des dossiers pour aider les enseignants à prendre en compte les situations individuelles de handicap	DEPE - CFVU Mission Handicap
I 7		Compensation dys	Aide à rédaction examen	Tous les étudiants	Copie à ligne, plume marquée	CFVU équipe pédagogique
I 8			Compensation éval ^o	Etudiant dyslexique	Tolérance orthographique Gomme sur copie (sauf concours et évaluation orthographe)	Composantes CFVU
I 9		Soutien financier	Subvention aux expertises paramédicales et psychologiques	Etudiants « dys » préparant des concours Etudiants sans diagnostic autisme	Participation forfaitaire aux frais de consultation	DEPE Médecine préventive

Fiche I.1

Accueil Accompagnement	Renforcer l'équipe plurielle	Recrutement ASI concours 2016	Etudiants	Accueil étudiants - Relations aux relais des composantes – gestion des enquêtes – organisation JPO	DRH
---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	-----------	--	-----

La mission handicap a traité 444 dossiers en 2013-2014. La même équipe composée d'une ASI et d'un temps partiel de secrétariat à 20%, avait en charge 242 dossiers en 2009 (cf figure ci-dessous indiquant l'évolution du nombre d'étudiants handicapés à l'université de Rouen)



Il est estimé que l'augmentation annuelle continuera encore quelques années au fur et à mesure que la loi de 2005 sur la scolarisation des enfants handicapés aura des effets sur l'accès au baccalauréat puis à l'enseignement supérieur. Cela est particulièrement notable pour les formes de handicap créées par :

- ▶ les troubles spécifiques des apprentissages, comme les dyslexies et dyspraxies.
- ▶ les troubles du spectre de l'autisme dont l'autisme Asperger

Dans le même temps, les missions précisées par la charte handicap université se sont diversifiées, en particulier avec la coordination et mise en œuvre des actions du schéma directeur.

Il est demandé la création d'un poste ASI au concours 2016. La fiche de poste a été déposée à la DRH.

Réalisation rentrée 2016-2017

Fiche I.2

	Recrutement médecin 1/2 temps	Etudiants	Consultation médicale	DRH	Rentrée 2015
--	----------------------------------	-----------	--------------------------	-----	--------------

L'augmentation du nombre d'étudiants handicapés ayant droit à des conditions d'examen a aussi multiplié par 2 le nombre de consultations médicales en cinq ans. La demande d'un 1/2 poste supplémentaire de médecin a été déposée auprès de la DRH.

Réalisation rentrée 2015-16

Fiche I.3

Accompagnement de proximité dans la formation	Relais handicap Binôme direction des études et un personnel administratif par composante	Etudiants de la composante	Optimisation gestion salles, EDT examens – recrutement gestion des secrétaires d'examen – relais DRH – DEPE –espace Handicap – suivi avec les responsables pédagogiques de DUT Licence et master	Mission handicap	Rentrée 2015
---	---	----------------------------	--	------------------	--------------

Texte proposé à la présidence de l'université pour définir le rôle des référents handicap (31 mars 2015)

« Les référents handicap assurent un travail de proximité dans l'inclusion des étudiants handicapés dans l'université. Ils relayent aussi les actions initiées par la DRH pour les personnels handicapés. Ils respectent strictement les clauses de confidentialité.

Le binôme de la direction adjointe en charge des études et d'un personnel administratif, agit pour les étudiants de manière coordonnée avec la mission handicap, la médecine préventive, la DEPE. Il répond aux demandes d'informations de la personne handicapée avant de l'adresser à la mission handicap ou à la DRH. Il reçoit, s'ils le souhaitent, les étudiants déjà venus à la mission et à la médecine préventive afin d'envisager au mieux avec eux les mesures de compensation. Il fait le lien avec les équipes pédagogiques, les scolarités et les secrétariats. Il veille au bon déroulement des examens aménagés, gère le recrutement et la rémunération des secrétaires d'examen listés par la DEPE en début d'année. Il participe à l'information aux étudiants en appui à la mission handicap lors des réunions de rentrée et à l'animation des actions de sensibilisation dans la composante (semaine annuelle du handicap). Il assure le suivi de la politique handicap de l'université avec les responsables pédagogiques de DUT, licence et master de la composante.

Le référent handicap informe la mission des besoins en accessibilité des locaux, en matériel spécifique d'aide aux étudiants ou personnels handicapés. Il suit les modules de formation sur le handicap et participe aux réunions semestrielles de la mission handicap ».

Les relais de composantes seront mis en place à la rentrée 2015-16.

Fiche I.4

Accompagnement spécialisé	tuteur spécialisé	Etudiants	Appel à des professionnels spécialisés dans la compensation du handicap lié à un trouble spécifique	Mission handicap. MDPH CRAHN CRTLA
---------------------------	-------------------	-----------	---	------------------------------------

La diversité des troubles induisant des handicaps nécessite des accompagnements spécialisés des étudiants. Il en est ainsi des étudiants avec autisme pour lesquels la mission Handicap fait appel au job coach de l'association Handisup Haute Normandie.

Le projet porte désormais sur les troubles DYS et les troubles psychiques (phobies, dépression, schizophrénie notamment). Une réflexion est à ouvrir en concertation avec les centres de ressources, les centres de référence et les MDPH pour envisager des réponses adaptées à ces situations de handicap qui dépassent les aides techniques et humaines prévues jusqu'à aujourd'hui par la charte.

Des groupes de travail ont été institués par l'association nationale des chargés de mission pour mieux définir les besoins spécifiques des étudiants concernés.

L'échéance de l'action n'est pas fixée autrement que par la tenue de réunions de concertation avec les centres et services spécialisés.

Fiche I.5

Valoriser le parcours étudiant	Délivrance d'un certificat des réussites	Etudiants qui abandonnent ou échouent	Lister les enseignements validés sans figurer les ABI, défaillances et échecs	DEPE - CFVU
--------------------------------	--	---------------------------------------	---	-------------

Bien que la réussite dans les études dépasse 57 %, un certain nombre d'étudiants sortent de l'université sans diplôme de DUT, Licence ou de Master.

Le projet est d'établir un certificat de réussite que la DEPE pourra délivrer sur demande de l'étudiant. Ce certificat listera les UE acquises sans mentionner les Absences injustifiées, défaillances et échecs aux différentes sessions. La lisibilité de ce certificat sera largement augmentée en comparaison des relevés de notes dont les formats restent obscurs pour les non-initiés (employeurs, pôle emploi, etc.).

La mise en œuvre est réalisable dès l'année 2015-16 donc en juillet 2016 à l'issue des sessions d'examen. La DEPE a donné un accord de principe.

Fiche I.6

Accès aux filières sélectives de l'université	étudiants	Instruction des dossiers pour aider les enseignants à prendre en compte les situations individuelles de handicap	DEPE - CFVU Espace Handicap Handisup - IUT - composantes
---	-----------	--	---

Quelques filières, comme celles des IUT et les licences professionnelles, sont sélectives. L'action consiste à instruire les dossiers quant aux obstacles qui expliquent, par exemple que l'étudiant est au-delà de la moyenne d'âge habituelle. Il s'agit aussi de renseigner plus avant le jury sur les capacités du candidat et les aménagements qu'il faudra envisager.

La mission handicap (Espace handicap et Handisup) ont pour objectif d'informer les jurys. Ils ne participent pas à la réunion de décision du jury d'admission.

L'action est mise en œuvre dès le printemps 2015 pour les candidatures en DUT de Rouen et Evreux.

Fiche I.7

Compensation dys	Aide à rédaction examen	Tous les étudiants	Copie à ligne, pliure marquée	Composantes CFVU
------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------------	------------------

Les étudiants DYS travaillent en « double tâche » au sens où ils doivent allouer quasi autant d'attention à la réflexion sur la question posée qu'à la rédaction dans ses éléments les plus basiques de graphisme et d'orthographe.

L'action envisagée est de mettre à disposition de l'étudiant concerné par ce trouble, et s'il le demande, une copie à lignes et à pliure marquées pour limiter les difficultés de spatialisation de l'écrit. Cette mesure devrait être étendue à terme à tous les étudiants au fil des renouvellements des stocks de copies.

Mise en œuvre en 2015-16 dans les composantes prêtes à faire l'essai après consultation du service juridique de l'université pour les questions de respect d'anonymat.

Fiche I.8

Compensation évaluation°	Etudiant dyslexique	Tolérance orthographique Gomme sur copie (sauf concours et évaluation orthographe)	Composantes CFVU
--------------------------	---------------------	--	------------------

Cette action complète la fiche I-7

Elle met à disposition de l'étudiant concerné une gomme qu'il colle sur la copie pour solliciter du correcteur la tolérance orthographique. Cela ne vaut que pour les examens n'évaluant pas expressément l'orthographe.

Les gommes seront fabriquées pour ne pas être facilement copiées ou fabriquées. Elles seront données à l'étudiant sur sa demande par la mission handicap et sans obligation pour lui de les utiliser.

Des composantes ont donné un accord de principe pour mettre en œuvre cette action à titre expérimental à la rentrée 2015-16.

Fiche I.9

Soutien financier aux EH	Subvention aux expertises paramédicales et psychologiques	Etudiants « dys » préparant des concours	Participation forfaitaire aux frais de consultation	DEPE
--------------------------	---	--	---	------

Les étudiants qui préparent des concours, notamment en PACES, doivent faire valoir un bilan orthophonique et neuropsychologique de moins de 1 an. Ce bilan justifie la demande d'aménagement des examens (temps majoré, usage d'un logiciel dédié, secrétariat d'examen) auprès de la médecine préventive avant qu'elle rende un avis qui sera entériné par l'équipe plurielle et la DEPE.

Les délais impartis pour bénéficier de ces mesures compensatoires aux examens sont incompatibles avec les offres proposées par le service public (CHU, CHR) dont les listes d'attente dépassent plusieurs mois. Les étudiants inscrits à ces concours se trouvent ainsi dans l'obligation de s'adresser à des cabinets d'orthophonie et de neuropsychologie en libéral, et sans possibilité de prise en charge par la sécurité sociale et les mutuelles.

Bien que l'effort d'information réalisé avant le baccalauréat permette au plus grand nombre de produire les dits bilans dès la rentrée, on estime aujourd'hui qu'une vingtaine d'étudiants est concernée par ces bilans à réaliser dans l'urgence.

L'action est de subventionner les étudiants pour les défrayer des coûts estimés entre 150 et 450€. L'alternative serait que l'université paie les vacations correspondantes à un(e) orthophoniste et un(e) neuropsychologue en septembre et octobre chaque année. Dans les deux cas, une concertation avec la MDPH, l'ARS et les mutuelles étudiantes est à prévoir.

La même action est à concevoir pour les étudiants autistes non encore diagnostiqués à leur arrivée à l'université. Une estimation des besoins sera réalisée pour chiffrer l'action pour les étudiants autistes. Le CRAHN sera sollicité pour proposer une réponse facilitante en la matière.

La mise en œuvre à la rentrée 2015-16 montrerait la détermination de l'établissement à promouvoir l'égalité des chances.

.....

CHAPITRE II

L'accessibilité des locaux et enseignements (bâtiments, numérique)

L'accessibilité aux bâtiments et à l'enseignement est l'objet de l'attention de toute la communauté universitaire. En effet, si la réalisation de mise aux normes des immeubles et des voies de circulation des campus est sous l'égide de la DRI, c'est l'ensemble des personnes travaillant à l'université qui agit pour limiter les autres obstacles d'accès. Cela passe par le respect des places de stationnement réservées, le non encombrement des trottoirs, la signalétique sur les campus et dans les bâtiments, mais aussi par l'usage des micros dans les amphis, la composition de documents pédagogiques normés pour la traduction en braille, l'usage des services du numérique et encore d'autres facilités pour la participation de tous aux activités culturelles, associatives, sportives.

Ce chapitre expose les actions qui peuvent être réalisées à court et moyen terme sans détailler celles qui relèvent de l'agenda d'accessibilité que la DRI déposera en septembre 2015 auprès du rectorat conformément à l'ordonnance de septembre 2014 (fiche II-1).

I 1	BATI	Ad'ap	Coordination des schémas directeurs		Mise aux normes du bati	DRI
II 2		Guide accès bâtiments	Plan, texte sur site web	Etudiants	Guidage jusqu'au bâti depuis les arrêts de bus pour chaque composante et service	DRI – Composantes – services – mission – handisup
II 3			Plan des bâtiments	Etudiants	Guidage vers scolarité – amphi – salles spécialisées - TP	DRI – Composantes –services – mission – handisup
II 4			Livret handisciences salles TP	Enseignants UFR sciences	Accès en ligne aux listes d'équipement par salle de TP Recommandations hygiène et sécurité	UFR Sciences
II 5			Plan des campus		Balises et géolocalisation	DRI – mission – LITIS
II 6			Accessibilité d'usage cheminement et bâti		Test annuel par étudiants formés « accessibilité universelle »	DRI – Handisup composantes
II 7			Marquage des portes		Code couleur sur les portes (Home Lab)	DRI composantes
II 8			Accès libre des ascenseurs	Toutes les personnes	Accès libre de tous les ascenseurs de l'université dans toutes les composantes	DRI composantes
II 9		Accès aux cours et conférences	Amplification et confort d'écoute	Malentendants et inconfort	Equipement des amphis et salles sonorisées d'une interface wifi permettant écoute par casque	DRI – DSI – SUN– mission Composantes – MDU
II 10			Traduction LSF	Sourds	Prévoir par DUT licence et mention de master les cours à traduire dans le forfait de 115 heures/an/étudiant	Espace handicap – relais composantes. Comités L M

II 11		Accès documents écrits	Traduction braille des livres	aveugles	Prévoir par DUT licence et mention de master les titres biblio à faire traduire (disponibilité du livre et délai à anticiper)	Mission, composante, BU
II 12		Accès documents	Doc Braille	aveugles	Natbraille (logiciel)	mission - composantes
II 13		Accès salles	Aménagement de postes	Etudiants en fauteuil	Banque de prêt dans les BU, salles de TP, salle de lecture BU	DRI - BU - composantes
II 14		Accès salles	Aménagement salle informatique	tous	imprimantes installées dans un endroit ventilé hors proximité des ordinateurs dans les salles informatiques	DSI composantes Mdu
II 15		Zone de confort	Lieu calme	Etudiants	Salle repos, calme pour étudiant à besoin spécifique de répit	DRI Composantes Mdu
II 16		Logement	Logement adapté en accès temporaire	Etudiants en formation continue ou à distance	Accès pour les étudiants en regroupement ou examens	Mission - CROUS
II 17		Déplacement	Service de transport temporaire	Etudiants en formation continue ou à distance	Usage de transport adapté gare logement et logement composante	Mission MDPH
II 18	Numérique	Accessibilité sites internet et documents	Formation des doctorants en ED	Doctorants et personnels	Connaissance des normes de chaîne éditoriale	DSI - SUN Collège des ED DRH Plan de formation
II 19			Mise aux normes des fiches et catalogues BU	tous	Rendre accessible au braille, synthèse vocale et autres traductions les documentations	BU SUN
II 20			Cours en ligne (extension généralisation)	étudiants	audio et/ou vidéo des cours et documents avec mise en ligne universitaire	Composantes (gestion des accords enseignants) - SUN

II 21		Communication Assistée Alter- native	Sous titrage simultané des cours	étudiants	Sous titrage sur l'ordinateur de l'étudiant en temps réel (quasi)	Mission SUN DRV, labos
II 22			Prise de notes collaborative	étudiants	Notes mises à disposition par les majors de promo à partir du S2	Composante espace han- dicap/Assoc étudiants
II 23			Cours des semaines 1 à 6	étudiants	Pallier les délais de prises de notes quand les cours ne sont pas mis en ligne	Composante Assoc étudiants
II 24		Prêt de matériel et maintenance	Continuité des actions de compensation sans alea	Étudiant handicapé	Prêt ordinateur et maintenance par la com- posante	Composante

Fiche II.1

II 1	Ad'AP	Coordination des schémas directeurs		Croisement du schéma accessibilité et du schéma handicap	DRI – Mission handicap
------	-------	-------------------------------------	--	--	------------------------

La DRI est en charge de la rédaction des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) conformément à l'ordonnance de septembre 2014. Le diagnostic réalisé en 2009 sera actualisé avant dépôt du dossier le 27 septembre 2015. L'état actuel permet de classer les bâtiments en fonction de l'ampleur des travaux à réaliser.

En raison du rôle clé des responsables techniques de site, 4 correspondants ont été désignés pour constituer un groupe de travail. Ce dernier va définir notamment les principes techniques pour la part de l'amélioration de l'accessibilité qui incombera aux sites (contre marches, bandes podotactiles...). Ces principes seront testés sur les immeubles dont ils ont la charge. Il s'agit d'immeubles des années 90, pour lesquels il ne devrait pas y avoir, a priori, de difficultés particulières.

Sur le plan budgétaire, l'achat des fournitures pourrait être centralisé. C'est aussi l'intérêt de la démarche test de savoir si ce système est opérationnellement viable et efficient.

Les opérations listées dans l'Ad'AP entrent dans le schéma directeur accessibilité. Elles sont coordonnées au schéma directeur handicap.

.....

Fiche II.2

Guide accès bâtiments	Plan, texte sur site web	Etudiants	Guidage jusqu'au bâti depuis les arrêts de bus pour chaque composante et service	DRI – Composantes –services – mission handicap- Handisup
-----------------------	--------------------------	-----------	--	--

Chaque service et composante propose un plan et un texte (qui sera mis en voix par synthèse vocale, puis disponible en LSF) décrivant l'accès aux portes principales des bâtiments qu'il gère (et celles accessibles aux personnes à mobilité réduite). Pour chacun des sites universitaires, l'itinéraire part des stations de bus les plus proches et des places réservées sur les parcs de stationnement (par exemple, TEOR T1 Campus et F2 Colbert pour Mont Saint Aignan). Les projets sont testés par la mission handicap avec des étudiants jusqu'à validation et mise en ligne sur le site. Les correspondants de chacun des sites aident au test.

La réalisation est attendue pour septembre 2016 au plus tard.

Fiche II.3

Plan des bâtiments	Etudiants	Guidage vers scolarité – amphi – salles spécialisées - TP	DRI – Composantes –services – mission - Handisup
--------------------	-----------	---	--

Chaque service ou composante propose un plan et texte (synthèse vocale puis disponible en LSF) décrivant l'emplacement des salles d'enseignements (amphi, TP, salle spécialisée), des secrétariats et du bureau des référents relais handicap. Chaque itinéraire part de la porte d'entrée accessible aux personnes à mobilité réduite et de la porte d'entrée principale. Le texte sera testé par la mission handicap avant validation et mise en ligne sur le site de l'université.

La réalisation est attendue pour septembre 2016 au plus tard.

Fiche II.4

Livret handisciences salles TP	Enseignants UFR sciences et techniques	Accès en ligne aux listes d'équipement par salle de TP Recommandations hygiène et sécurité	UFR Sciences
--------------------------------	--	--	--------------

L'UFR des Sciences et Techniques rédige un livret d'aide aux enseignants disponible en ligne pour connaître les équipements spécialisés dans les salles de TP. Les recommandations d'hygiène et sécurité et les formations dispensées sont rappelés ainsi qu'un organigramme des personnels pouvant intervenir dans le cadre de l'accueil d'une personne handicapée. Ce livret s'adresse prioritairement aux nouveaux enseignants qui assurent des TP. Il est conçu pour être évolutif et pourra être enrichi par les utilisateurs

Le livret sera opérationnel en septembre 2015.

.....

Fiche II.5

Plan des campus		Balises et géolocalisation	DRI – mission - LITIS
-----------------	--	----------------------------	-----------------------

Cette fiche destinée à faciliter l'accessibilité par l'usage d'un système de géolocalisation sera aussi présentée dans le chapitre III Recherche puisque la réalisation repose sur des TER de licence et master.

Il s'agit de construire une application téléchargeable sur téléphone intelligent et permettant un guidage visuel et sonore sur le campus. Il pourra venir en complément d'un système de balises sonores directement utilisable sur la fréquence des appareils conçus pour les aveugles.

L'étalement des mises en conformité des sites oblige à débiter les études et développement sur les campus autres que celui de Mont Saint Aignan où le nombre de chantiers en cours est nombreux.

La contribution financière minimum est de payer les rétributions des étudiants réalisant leur stage. Un devis sera établi chaque année universitaire et adressé à la Direction de la Recherche.

La réalisation est pluriannuelle puisque de 6 sites sont à géolocaliser.

.....

Fiche II.6

	Accessibilité d'usage cheminement et bâti		A Test annuel par étudiants formés « accessibilité universelle »	DRI – Handisup - Composantes et Services
--	--	--	--	--

Organiser, chaque année, une journée de «testing» de l'accessibilité (normes mais surtout la qualité de l'accessibilité) des bâtiments et des cheminements de l'Université avec des étudiants volontaires préalablement formés par Handisup à « la démarche d'accessibilité universelle ». Les résultats feront l'objet d'une restitution aux sites concernés avec échange sur des pistes d'amélioration. Cette démarche participative permettra de sensibiliser les étudiants, de pointer les difficultés d'accès et d'entrevoir des solutions en tenant compte des usagers

Les premières journées se dérouleront en février –mars 2016 dans les temps d'application prévus dans la formation Handisup

Fiche II.7

Marquage des portes		Code couleur sur les portes	DRI composantes
---------------------	--	-----------------------------	-----------------

L'opération s'inscrit dans les démarches « Home Lab ». Elle prévoit le marquage des portes secrétariat, laboratoire, sanitaire par un code couleur commun à tous les bâtiments universitaires.

Le choix des coloris sera harmonisé à celui retenu par les établissements labellisés « accueil handicap » dans les villes des sites universitaires.

La réalisation sera planifiée dans les travaux d'accessibilité qui incomberont aux composantes et services.

Fiche II.8

	Accès libre des ascenseurs	Toutes les personnes	Accès libre de tous les ascenseurs de l'université dans toutes les composantes	DRI – Composantes - Services
--	----------------------------	----------------------	--	------------------------------

Tous les ascenseurs sont libres d'accès à toutes les personnes. Une campagne d'information de la forme « j'ai le droit, je le partage » sera simultanément initiée pour limiter les éventuels afflux.

Réalisation sitôt le vote du schéma directeur par le conseil d'administration en juillet 2015.

Fiche II.9

Accès aux cours et conférences	Amplification et confort d'écoute	Malentendants et incommodés par l'inconfort	Equipement des amphis et salles sonorisées d'une interface wifi permettant écoute par casque	DRI – DSI – SUN– mission Composantes - MDU
--------------------------------	-----------------------------------	---	--	--

Un plan d'aménagement des amphis est envisagé pour améliorer les conditions d'écoute des sourds et malentendants, mais aussi les personnes dont l'écoute est perturbée par les bruits d'ambiance. Bien que des étudiants utilisent la FM, il s'agit ici d'offrir le service d'amplification et confort d'écoute au plus grand nombre.

Une étude de marché est en cours pour un système relié à l'amplificateur du microphone de l'amphithéâtre et distribué par WIFI via une application téléchargeable sur téléphone intelligent. L'auditeur utilise alors son téléphone et le casque qui lui convient.

Réalisation pluriannuelle nécessitant un financement de l'ordre de 2500 € par salle. Une première installation dans l'amphi de la Maison de l'Université et un amphi par composante est à envisager à partir de 2016.

.....

Fiche II.10

Traduction LSF	Sourds	Prévoir par DUT licence et mention de master les cours à traduire dans le forfait de 115 heures/an/étudiant	Espace handicap – relais composantes. Comités L M
----------------	--------	---	---

Les crédits ministériels alloués à la traduction LSF permettent de traduire annuellement 115 h d'enseignement par étudiant sourd. Chaque composante doit donc prévoir la liste des enseignements à traduction simultanée LSF par DUT licence et master autant que possible dès la conception de la maquette d'enseignement. Les équipes pédagogiques et les comités de perfectionnement de DUT, licence et master établiront cette liste en mentionnant sur le livret étudiant (par un sigle) que le cours sera traduit en LSF si un étudiant sourd est inscrit à la formation.

La réalisation est à concevoir avant la mise en place de la prochaine maquette quinquennale et avant la rentrée de septembre 2015 pour les filières aujourd'hui suivies par des étudiants sourds.

.....

Fiche II.11

Accès documents écrits	Traduction braille des livres ou chapîtres	aveugles	Prévoir par DUT licence et mention de master les titres biblio à faire traduire	Mission, Composante, BU
------------------------	--	----------	---	-------------------------

Le codage des documents en lecture Braille est assuré par une entreprise externe à l'université. Un forfait est payé par étudiant. Le principe pour cette entreprise est d'abord de rechercher dans les bases de données nationales si ce document a déjà été traduit. Le cas échéant, le livre ou chapitre est scanné page à page, donc après avoir coupé le livre. La livraison du document braille peut alors demander un délai d'au plus six semaines.

Les équipes pédagogiques et les comités de perfectionnement de DUT licence et de master établissent la liste des ouvrages et chapitres à coder en braille pour chaque semestre. Cette liste est actualisée au fil de l'évolution des bibliographies des cours et transmise à la mission Handicap.

La réalisation est à concevoir avant la mise en place de la prochaine maquette quinquennale et avant la rentrée de septembre 2015 pour les filières aujourd'hui suivies par des étudiants aveugles.

.....

Fiche II.12

Accès documents	Doc Braille	aveugles	Natbraille (logiciel)	mission - composantes
-----------------	-------------	----------	-----------------------	-----------------------

Chaque composante dispose du logiciel Natbraille pour que tous les enseignants puissent coder les documents pédagogiques.

« NAT est un logiciel libre de transcription et de détranscription en braille, développé au LIRIS. Il a été conçu de manière à permettre à un utilisateur novice de produire facilement et rapidement des transcriptions sans qu'il ait pour autant besoin de connaître le braille.

NAT permet de transcrire et de mettre en forme:

- les textes littéraires en braille intégral ou abrégé;
- les contenus mathématiques;
- la chimie.

NAT peut détranscrire les textes brailles contenant des expressions littéraires en braille intégral et les mathématiques.

NAT permet également l'embossage des documents, la gestion des règles des règles d'abrégé à appliquer (abrégé partiel possible lors de l'apprentissage de l'abrégé en classe) et de coupure braille.

Le logiciel propose de nombreuses options et de paramétrages afin de s'adapter à un public très large. Il dispose d'un éditeur de détranscription interactif utilisable en classe et d'un éditeur simple pour l'édition des transcriptions (possibilité de saisie en mode Perkins).

Les tests du logiciel sont réalisés par un comité d'experts piloté par l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA). Le projet est soutenu depuis Juillet 2008 par le Ministère de l'Education Nationale grâce au service SDTICE. Il a aussi reçu le soutien du GIP Handicap et Compétence en 2007.

Quelques fonctionnalités

La version actuelle gère en entrée :

- Les documents au format texte;
- Les documents Open Office 1 et 2, pouvant contenir des équations;
- Les documents Microsoft Word (doc et docx) tels quels si OpenOffice est installé sur votre machine;
- Les documents Microsoft Word enregistrés au format texte, dont les équations ont été converties en mathml avec MathType;
- Tout format de document utilisable dans openoffice writer (rtf par exemple);
- Les documents HTML simples respectant les normes;
- Les documents texte en Braille pour une transcription inverse (du braille vers le noir).
-

De plus, la version actuelle permet entre autres:

- le paramétrage fin et l'embossage des transcriptions;
- une configuration adaptable de l'accessibilité en fonction des lecteurs d'écran ou de la langue;
- l'importation et l'exportation de configuration;
- la modification des transcriptions avant mise en page;
- ...

Il n'est possible d'utiliser le module de détranscription que pour l'intégral et les mathématiques uniquement. Ce module permet également d'éditer directement les équations mathématiques en noir si openoffice est installé.

Les symboles et expressions mathématiques actuellement implémentées vont jusqu'au niveau universitaire inclus. » (<http://natbraille.free.fr/>)

Réalisation en 2016 avec test d'usage par composante

Fiche II.13

Accès salles	Aménagement de postes	Etudiants en fauteuil	Banque de prêt dans les BU, salles de TP, salle de lecture BU	DRI – BU - composantes
--------------	-----------------------	-----------------------	---	------------------------

Les banques de prêt, les salles de lecture des BU et toutes les salles de TP doivent être aménagées pour que les postes de travail soient à hauteur adaptée aux fauteuils roulants.

Réalisation à inscrire dans l'agenda des travaux d'accessibilité des locaux

Fiche II.14

Accès salles	Aménagement salle informatique	tous	imprimantes installées dans un endroit ventilé hors proximité des ordinateurs dans les salles informatiques	DSI – composantes
--------------	--------------------------------	------	---	-------------------

Une suggestion a été faite en réponse à la consultation que les imprimantes des salles informatiques soient installées dans un endroit ventilé et hors proximité des ordinateurs.

La DSI examinera avec les responsables de composantes et sites le bien fondé et l'aménagement d'ici la rentrée 2016

Fiche II.15

Zone de confort	Lieu calme	étudiants	Salle repos, calme pour étudiant à besoin spécifique de répit	DRI - Composantes - MDU
-----------------	------------	-----------	---	-------------------------

Nombre de troubles induisent une fatigabilité importante ou un état de stress tels que la personne a besoin de calme entre les cours. La mission handicap a rempli cette fonction de répit quand les étudiants concernés étaient peu nombreux et qu'il disposait encore d'espace d'accueil. Aujourd'hui chaque composante ou service doit dégager un lieu de confort dont les modalités d'accès seront à étudier avec la mission handicap et Handisup, notamment pour l'accueil des étudiants autistes. Réalisation en 2015-16.

Fiche II.16

Logement	Logement adapté en accès temporaire	Etudiants en formation continue ou à distance	Accès pour les étudiants en regroupement ou examens	Mission - CROUS
----------	-------------------------------------	---	---	-----------------

Les accords passés avec le CROUS pour que les étudiants accèdent à des chambres aménagées ou à un logement au plus proche des lieux d'enseignement sont établis et fonctionnels depuis longtemps. Cette fiche concerne le cas particulier des étudiants inscrits en formation continue. Ils viennent sur les campus épisodiquement pour des regroupements ou passer les examens. Une liste des étudiants concernés sera transmise au plus près de la rentrée au CROUS.

Mise en œuvre septembre 2015.

Fiche II.17

Déplacement	Service de transport temporaire	Etudiants en formation continue ou à distance	Usage de transport adapté gare logement et logement composante	Mission MDPH
-------------	---------------------------------	---	--	--------------

Cette fiche complète la précédente. Il s'agit que les étudiants inscrits en formation continue et fréquentant le campus de manière irrégulière puissent disposer de transport adapté depuis la gare ou le logement vers les lieux d'enseignement.

La question sera étudiée avec la MDPH

.....

Fiche II.18

Numérique	Accessibilité sites internet et documents	Formation des doctorants en ED	Doctorants et personnels	Connaissance des normes de chaîne éditoriale	SUN Collège des ED DRH Plan de formation
------------------	---	--------------------------------	--------------------------	--	--

Cette fiche concerne la mise aux normes WAI du W3C du site WEB pour accessibilité et plus globalement la production de documents académiques. Les documents produits sous divers supports de publication peuvent être utilisés dans différents contextes : soutenir un cours en présentiel ; produire un document papier de référence ; promouvoir la formation à distance ; échanger les contenus avec d'autres organisations. Pour ce faire, la chaîne éditoriale Opale permet de produire des supports : imprimables (ODT et PDF) ; web (HTML) ; web SCORM pour une diffusion sur les plateformes de formation LMS (SCORM 1.2 et 2004) ; diaporama (format HTML) pour la projection.

L'objectif est que les doctorants, les jeunes enseignants chercheurs reçoivent la formation sur ce plan dans les écoles doctorales et par formation continue du personnel.

Le collège des ED sera sollicité pour inscrire cette formation dès la rentrée prochaine dans les enseignements doctoraux obligatoires.

La formation sera inscrite dans le plan de formation du personnel en 2015-16.



Fiche II.19

	Mise aux normes des fiches et catalogues BU	tous	Rendre accessible au braille, synthèse vocale et autres traductions les documentations	BU – SUN – service communication
--	---	------	--	----------------------------------

Mise aux normes et lecture vocale des fiches BU et des catalogues.

Un agenda sera établi à la rentrée 2015 ainsi qu'une évaluation des moyens nécessaires

Fiche II.20

Cours en ligne (extension généralisation)	étudiants	audio et/ou vidéo des cours et documents avec mise en ligne universitaire	Composantes (gestion des accords enseignants) - SUN CFVU
---	-----------	---	---

Le principe du 100% numérique sera étendu à toutes les composantes et filières de formation à partir de la rentrée 2015.

Tous les cours seront soit enregistrés en audio et/ou vidéo soit mis à disposition par l'enseignant pour être diffusés sur le site. Les modalités d'accord pour la diffusion des images seront gérées par la composante. La protection des documents et leur durée de consultation seront définies par l'enseignant en accord avec les dispositions générales en vigueur dans l'université de Rouen.

Prévoir du tutorat « premiers pas » par des étudiants master

Fiche II.21

Communication Assistée Alternative	Sous titrage simultané des cours	étudiants	Sous titrage sur l'ordinateur de l'étudiant en temps réel (quasi)	Mission SUN DRV, labos
------------------------------------	----------------------------------	-----------	---	------------------------

Cette fiche sera reprise dans le chapitre III recherche. Il s'agit de développer un système numérique de sous titrage simultané des cours diffusé en temps réel sur l'ordinateur de l'étudiant. Une entreprise est candidate pour participer à cette recherche en coopération avec le SUN. Des laboratoires seront sollicités pour leur expertise en numérique ou sur les usages.

Un dossier a été déposé à la DRV pour envisager les modalités de financement de cette recherche.

Fiche II.22

Prise de notes collaborative	étudiants	Notes mises à disposition par les majors de promo à partir du S2	Composante Assoc étudiants
------------------------------	-----------	--	----------------------------

Le recrutement actuel de preneurs de notes ne garantit pas la qualité de la prestation. La proposition, expérimentée en 2013-14 dans une composante, est de solliciter avant recrutement par la mission handicap un(e) étudiant(e) parmi les majors de promo aux examens de S1. La proposition ne vaut donc qu'à partir du S2. Réalisation année 2015-16

.....

Fiche II.23

Cours des semaines 1 à 6	étudiants	Pallier les délais de prises de notes avant que les cours soient mis en ligne	Composante Assoc étudiants
--------------------------	-----------	---	----------------------------

Le délai utile à la mise en ligne des cours et supports pédagogiques est compensé par le dépôt annuel des cours des semaines 1 à 6 sur l'ENT. Un accord pourrait être établi avec l'association pour la réussite des étudiants rouennais (A.R.E.R.) qui propose ce service dans plusieurs formations.

Fiche II.24

Prêt de matériel et maintenance	Continuité des actions de compensation sans alea	Etudiants handicapés	Prêt ordinateur et maintenance par la composante	Composantes Mission - DSI (charte)
---------------------------------	--	----------------------	--	------------------------------------

A partir de la rentrée 2015, les étudiants handicapés qui utilisent ou souhaitent utiliser des ordinateurs pendant leur cursus pourront bénéficier du prêt selon les modalités déjà existantes à l'université : cf

<http://sun.univ-rouen.fr/pret-d-ordinateur-portable-aux-etudiants-424401.kjsp?RH=1410794950315>

Le formulaire de dépôt de candidature sera révisé pour prévoir les situations de handicap.

Réalisation rentrée 2015-16.

.....

CHAPITRE III

L'information et la sensibilisation :

**Diffuser une culture pour faire
du handicap l'affaire de tous ;
favoriser la recherche
sur le handicap**

Ce chapitre expose des actions envisagées pour améliorer l'information et sensibiliser la communauté universitaire aux situations de handicap des étudiants et des personnels.

L'objectif général est d'aller au-delà des préjugés qui rendent difficiles la mise en œuvre des politiques handicap attendues dans la « Convention relative aux droits des personnes handicapées » adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006, et entrée en vigueur le 3 mai 2008. Au 23 avril 2014, 159 pays l'ont signée, et 154 pays l'ont ratifiée, dont la France et l'Union européenne.

INFORMATION III 1		Livret handisciences salles TP	Enseignants UFR sciences et techniques	Accès en ligne aux listes d'équipement par salle de TP Recommandations hygiène et sécurité	UFR Sciences
III 2	Actualiser site web handicap	Mise aux normes		Mise aux normes éditoriales,	Mission handicap - DEPE SUN
III 3	Actualiser site web handicap		Aveugles sourds	document vocal et LSF du site	Mission handicap - DEPE SUN
III 4	Visibilité des informations	Croiser guide rentrée et guide espace handicap		Fiche procédures pour l'étudiant selon trouble	DEPE MIO mission
Sensibilisation III 5		Film handicap à l'université	étudiants		Mission Handisup
III 6		Handicap au travail	personnel		DRH MDPH
III 7		Journée sport	Etudiants personnel	Organisation de journées sur sites des composantes ou services	SUAPS STAPS Sport adapté SACSO médecine
III 8	Connaissance des outils de compensation	échanges sur usage de logiciels		Les EH montrent les usages avancés	Composante salle info
III 9	Semaine handicap	Diffusion d'un film pédagogique	L1 DUT2 L3 M2	Film de 15 min et discussion	Mission Composantes relais
III 10		Film et ou spectacle MDU ariel			MDU

Recherche III 11	Semaine du handicap	Exposé de travaux de recherche		Conf com orales com affichées	ED Composantes relais
III.12		Séminaire		Care et accompagnement	IRIHS
III 13	Etude régionale	Guide d'analyse des besoins	dys	Dyslexie	IRIHS PSYNCA Mission
III 14	numérique	Sous titrage cours et conf MDU		Recherche pour sous titrage des cours et conférences	SUN, entreprise, CIVIC
III 15	Travaux étudiants	Aides technologiques pour les personnes à besoins spécifiques : vers l'homme augmenté	TER L et M		Recherche en physique et sciences de l'information
III 16		IRIHS		catalogue des actions GRR handicap	
III 17				Lecture des sourds	
III 18				Employabilité	

Fiche III 1 - (cf fiche II 4)

INFORMATION	Livret handisciences salles TP	Enseignants UFR sciences et techniques	Accès en ligne aux listes d'équipement par salle de TP Recommandations hygiène et sécurité	UFR Sciences	sept-15
-------------	--------------------------------	--	---	--------------	---------

L'UFR des Sciences et Techniques rédige un livret que chacun des personnels de la composante pour consulter en ligne pour connaître les équipements des salles de TP. Les recommandations d'hygiène et sécurité sont rappelées. Ce livret s'adresse prioritairement aux nouveaux enseignants qui assurent des TP dont les ATER. Il est conçu pour être enrichi par les utilisateurs.

Le livret sera opérationnel en septembre 2015.

Fiche III 2

Actualiser site web handicap	Mise aux normes		Mise aux normes éditoriales	Mission handicap - DEPE DSI	2016
------------------------------	-----------------	--	-----------------------------	-----------------------------	------

Le site WEB présentant la mission handicap de l'université sera actualisé et mis aux normes éditoriales. Un film résumant les informations sera consultable en ligne.

Réalisation 2016.

Fiche III 3

Actualiser site web handicap	Aveugles sourds	document vocal et LSF du site	Mission handicap - DEPE DSI	2016
------------------------------	-----------------	-------------------------------	-----------------------------	------

Le site sera consultable en lecture vocale et un film en LSF sera disponible.

Réalisation 2016

Fiche III 4

Visibilité des informations	Croiser guide rentrée et guide espace handicap		Fiche procédures pour l'étudiant selon trouble	DEPE MIO mission
-----------------------------	--	--	--	------------------

Les sites web et les documents distribués sont mis en lien pour assurer la meilleure visibilité des informations aux étudiants et du personnel de l'université

Réalisation 2016.

Fiche III 5

	Film handicap à l'université	étudiants		Mission Handisup
--	------------------------------	-----------	--	------------------

Un film sera réalisé pour être présenté dans la semaine dédiée à l'information et sensibilisation handicap.

Réalisation 2017-18

Fiche III 6

Handicap au travail	personnel		DRH MDPH
---------------------	-----------	--	----------

Un film sera réalisé à l'adresse des personnels de l'université. Il sera diffusé lors de la semaine d'information sensibilisation

Réalisation 2017-18

Fiche III 7

Journée sport	Etudiants Personnels	Organisation de journées sur sites des composantes ou services	SUAPS STAPS Sport adapté SACSO Médecine
---------------	----------------------	--	--

La composante STAPS, notamment pour sa filière de sports adaptés, sera sollicitée ainsi que le SUAPS pour organiser annuellement une journée sports.

Réalisation 2016

Fiche III 8

Connaissance des outils de compensation	Démonstrations échanges sur usage de logiciels		Les EH montrent les usages avancés Les enseignants et étudiants découvrent les outils	Composante salle info Mission DSI
---	--	--	--	--------------------------------------

L'objectif de cette opération est double. Il s'agit d'une part que les étudiants optimisent l'usage des logiciels conçus pour compenser leurs troubles (par exemple medialexie pour la dyslexie). Il s'agit d'autre part que les enseignants et les autres étudiants connaissent l'utilité de ces outils.

Chaque composante organise annuellement une ou plusieurs séances en salle informatique où les étudiants experts apprennent aux débutants les usages avancés. Les enseignants et autres étudiants sont informés dans la quinzaine qui précède. Ils rédigent un « retour d'expérience » adressé aux référents et à la mission handicap en vue des séances futures.

Réalisation année 2015-16

.....

Fiche III 9

Semaine handicap	Diffusion d'un film pédagogique	DUT2 L3 M2	Film de 15 min et discussion	Mission Composantes	Janvier chaque année
------------------	---------------------------------	------------	------------------------------	---------------------	----------------------

Une semaine d'information – sensibilisation est organisée depuis 2013. Elle fait suite aux animations sensibilisation qui ont proposé aux étudiants une forme de familiarisation aux situations de handicap (parcours fauteuil, parcours canne).

Le principe de diffusion d'un film suivi d'une discussion animée par l'enseignant est reconduit en DUT2, L3 et M2. Ces trois niveaux de formation, qui correspondent à l'entrée possible sur le marché du travail, donne aux étudiants une sensibilisation. Des composantes ont expérimenté la diffusion à d'autres niveaux d'étude. Certaines ont intégré la séance comme travaux d'application. Les témoignages rapportés à la mission handicap sont positifs.

Réalisation en janvier de chaque année avant les vacances d'hiver.

.....

Fiche III 10

	Film et ou spectacle MDU			
--	-----------------------------	--	--	--

La présentation de spectacle ou la projection de films sur le handicap est envisagée en partenariat Mission handicap – MDU – Cinéma Ariel. La programmation visera la semaine handicap. Réalisation prévue janvier 2016.

Fiche III 11

Semaine du handicap	Exposé de travaux de recherche		Conférences communica- tions orales et communica- tions affichées	ED Composantes Relais – mission MDU DRV
---------------------	--------------------------------	--	---	---

La semaine handicap comportera un volet scientifique où les chercheurs et les doctorants pourront présenter leurs recherches sur appel à communication lancé en novembre pour les journées en janvier. Les modalités de pilotage et d'organisation sont à discuter avec la DRV, le collège des ED, le conseil recherche.

Réalisation janvier 2016

Fiche III 12

Séminaires		Théorie de la sollicitude et accompagnement	IRIHS
------------	--	---	-------

Plusieurs instituts et laboratoires conduisent des recherches dont la communauté universitaire peut tirer parti pour réfléchir sur les pratiques d'inclusion et d'accompagnement des différences.

L'IRIHS est sollicité pour prévoir un séminaire sur l'accompagnement à la lumière des théories du care. D'autres instances seront sollicitées sur appel d'offre.

Réalisation 2015-16.

Fiche III 13

Etude régionale	Guide d'analyse des besoins	dys	Dyslexie	IRIHS PSYNCA Mission
-----------------	-----------------------------	-----	----------	----------------------

Les troubles spécifiques des apprentissages, comme les dyslexies et dyspraxies, sont à ce jour mieux documentés chez l'enfant d'âge scolaire et l'adolescent collégien ou lycéen que chez l'adulte étudiant. Il s'ensuit que les outils de diagnostic sont soit empruntés aux évaluations des enfants soit mal adaptées pour définir les besoins spécifiques des étudiants. Le ministère avait édité un guide d'analyse des besoins qui se révèle trop long dans l'investigation et ne donnant pas d'indications sur les besoins à compenser.

Le projet est de développer un outil pour les universités en mobilisant la coopération d'écoles d'orthophonie, d'ergothérapie, de centres de référence des troubles des apprentissages, de laboratoires de recherche impliqués dans des travaux sur ces thématiques. Un groupe de travail s'est constitué au plan national dans l'association des chargés de mission handicap. Le chargé de mission de Rouen y participe et a contacté l'école d'ergothérapie à Evreux (accord de principe). L'école d'orthophonie sera contactée prochainement ainsi que les laboratoires dont Psy NCA qui a reçu un financement GRR sur la thématique dyslexie –estime de soi.

Réalisation en cours

.....

Fiche III 14 (cf fiche II 21)

numérique	Sous titrage cours et conf MDU		Recherche pour sous titrage des cours et conférences	SUN, entreprise, CIVIIC
-----------	--------------------------------	--	--	-------------------------

Il s'agit de développer un système numérique de sous titrage simultané des cours diffusé en temps réel sur l'ordinateur de l'étudiant. Une entreprise est candidate pour participer à cette recherche en coopération avec le SUN. Des laboratoires seront sollicités pour leur expertise en numérique ou sur les usages.

Un dossier a été déposé à la DRV pour envisager les modalités de financement de cette recherche.

Fiche III 15 (cf fiche II-5)

Travaux étudiants TER	Aides technologiques pour les personnes à besoins spécifiques : vers l'homme augmenté	TER licence et master		Recherche en physique et sciences de l'information Mission DRV
--------------------------	---	-----------------------	--	--

Des opérations de recherche dans le cadre des TER ont débuté à l'initiative du département de sciences physiques et de l'information.

O1. Assurer une veille technique et technologique (état de l'art sur les projets de recherche en cours et sur les dispositifs commerciaux).

O2. Améliorer l'accessibilité à l'information disponible sur l'internet via l'interface à stimulation tactile 2D

O3. Etablir des méthodes d'évaluation des interfaces de l'accès à l'information

O4. Organiser une manifestation nationale (voire européenne) sur les sciences des déficiences (cette manifestation doit mettre en valeur les différentes contributions de l'université aux sciences de déficiences).

Ces travaux sont à insérer dans des démarches interdisciplinaires pour étudier les usages. Le laboratoire de sciences de l'éducation et celui de psychologie sont compétents sur ce plan.

Les travaux qui sont conduits dans le cadre des stages de recherche et donnent lieu à gratification dès lors que la durée est d'au moins deux mois. L'incitation des chercheurs et des étudiants serait facilitée par la prise en charge des gratifications par l'université. Les modalités d'éligibilité des projets sont à discuter avec la DRV et le CFVU et le conseil recherche

Réalisation en cours pour 2 projets depuis octobre 2014.

.....

Fiche III 16

IRIHS			catalogue des actions GRR handicap
-------	--	--	------------------------------------

L'université produit des connaissances sur les thématiques du handicap. Le catalogue des travaux réalisés par l'IRIHS sera mis en ligne sur le site du handicap de l'université de Rouen

Réalisation 2016-17.

Fiche III 17

II 17			Lecture des sourds
-------	--	--	--------------------

Des études sur les pratiques de lecture des sourds sont à conduire en coopération avec la Bibliothèque universitaire et les laboratoires de recherche.

Réalisation à définir

Fiche III 18

Recherche			employabilité
-----------	--	--	---------------

La question de l'employabilité des personnes handicapées pourrait faire l'objet de recherche liant les laboratoires de sociologie, psychologie, gestion, économie, droit.

Réalisation non définie

CHAPITRE IV

L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants

Ce chapitre doit retenir l'attention de la communauté universitaire pour qu'elle contribue aux changements sociaux capables de modifier l'état catastrophique de l'emploi des handicapés. On pourra consulter sur ce point le rapport Le Houérou de septembre 2014 : « Dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire - Aménager les postes et accompagner les personnes »

Il comporte moins de propositions d'actions que les trois qui précèdent du fait de l'ancienneté de la réflexion et des actions conduites à Rouen par Handisup.

L'association Handisup Haute Normandie, créée simultanément à la mission handicap en 1998, a développé un savoir-faire particulièrement innovant et efficace pour l'insertion professionnelle des étudiants handicapés. Ses activités sont reconnues au plan régional et national.

Handisup agit en partenariat avec l'université qui a établi une convention, héberge l'association et finance en partie ses actions. La Mission Information Orientation et la mission Handicap sont ses partenaires privilégiés.

La mission handicap participe à plusieurs des actions en cours.

ORIENTATION IV 1			sourds	Erasmus+ plateforme consortium l'@cces	SRI – DEPE– SUN – schéma directeur numérique
INSERTION IV 2		Stand université au forum	Etudiants handi- capés	Entretiens en vue de stage ou d'emploi	DRH Handisup
IV 3		Stage à l'université	Etudiants handi- capés		DEPE Handisup Mission

Fiche IV 1

		Sourds et déficients auditifs	Erasmus+ plateforme consortium l'@cces	SRI – DEPE– SUN – schéma directeur numérique
--	--	-------------------------------	--	--

Etude préalable à devenir partenaire de la plate-forme numérique E-Space Campus du consortium L'@cces

Le consortium l'@cces est un regroupement national d'établissements d'enseignement supérieur créé pour faciliter l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap auditif. L'objectif du projet est de mutualiser des ressources et de les rendre accessibles à distance à tous les étudiants ou stagiaires sourds. Le consortium est composé de nombreux partenaires dont les universités Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, l'université Stendhal de Grenoble, Paris 4 et l'université de Strasbourg.

Le campus numérique propose des contenus de formation et des modules d'apprentissage et de perfectionnement de la langue des signes. Sont également proposés :

- un cours de remédiation du français écrit pour les sourds financé avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Il est en effet extrêmement difficile lorsqu'on est dans une langue spatio-gestuelle d'entrer dans une langue écrite ;

- un cours de préparation au Capes en collaboration avec le Cned ;
- un cours de préparation au Diplôme de compétence en langue des signes ;
- un cours sur la culture, l'histoire des sourds puisqu'on ne peut dissocier l'apprentissage d'une langue de l'apprentissage d'une culture. La culture sourde est extrêmement importante, très riche, très dynamique mais encore peu connue en France.

Réalisation de l'étude préalable dans l'année 2016

Fiche IV 2

	Stand université au forum	Etudiants handicapés	Entretiens en vue stage ou emploi	DRH Handisup	sept-15
--	------------------------------	-------------------------	--------------------------------------	--------------	---------

L'université de Rouen participera aux « Rencontres Etudiants handicapés – Entreprises ». Elle y tiendra un stand où elle proposera des stages et emplois à des étudiants handicapés

.....

Fiche IV 3

Stage à l'université	Etudiants handicapés		DEPE Handisup Mission
----------------------	----------------------	--	-----------------------

L'université de Rouen prévoit d'accueillir des étudiants handicapés en stage dans ses services

Réalisation 2015-16

CHAPITRE V

Les ressources humaines de l'université :

**recrutement orientation,
insertion, politique RH et
recours aux ESAT**

A/ le socle législatif et réglementaire

Textes de référence

Circulaire PM n°5265-SG du 23 novembre 2007 relatif à l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique

Décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Décret n°95-979 du 25 août 1995 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires article 6 sexies

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/travailleurs-handicapes/textes-de-reference#sthash.6Niz277J.dpuf>

L'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique

Elle constitue un objectif prioritaire de la politique de l'Etat qui doit se traduire par une mise en œuvre résolue au sein de la fonction publique.

La participation des administrations de l'Etat à cette politique est primordiale du fait de son rôle d'employeur public mais aussi, en raison du caractère symbolique de cet engagement : l'Etat doit en effet être exemplaire en la matière.

Les obligations légales des employeurs publics ont été fixées, par la loi n°85-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, à une proportion d'emploi de personnes handicapées de 6% par rapport aux effectifs.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont à cette fin, recensés à l'article L.323-3 du code du travail.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation, et la citoyenneté des personnes handicapées a renforcé le dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap et facilité leur accès à l'emploi tout comme leur insertion au sein du milieu professionnel.

De même, la création d'un Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) dont le fonctionnement a été précisé par le décret 2006-501 du 3 mai 2006 a permis de financer les actions permettant l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Les recettes de ce fonds sont alimentées notamment par la collecte d'une contribution annuelle auprès des employeurs publics.

Cependant, le renforcement des dispositifs d'accompagnement ne permet toujours pas, à l'heure actuelle, d'atteindre les objectifs fixés par la loi du 10 juillet 1987.

Ainsi, le taux moyen d'emploi dans le secteur public est de 4,5%.

Atteindre ces objectifs suppose donc la mise en œuvre de mesures volontaristes sur l'ensemble des administrations et des établissements publics.

A cette fin, il appartient à l'université de Rouen de mettre en œuvre dans les meilleurs délais, l'ensemble des moyens permettant d'associer davantage les citoyens handicapés à la vie de l'établissement.

Pour atteindre cet objectif, différentes actions doivent être menées simultanément dans le cadre d'un plan d'actions RH en faveur du handicap.

B / Le plan d'actions RH

Fiche V.1 les actions de recrutement
Fiche V.2 les actions d'accompagnement
Fiche V.3 la déclaration FIPHFP
Fiche V.4 les indicateurs à mettre en place

Fiche V.1 les actions de recrutement :

Echéance 2018	Acteurs	Échéance
Poursuivre le recensement des BOE	DRH	tous les ans
Inciter les personnels concernés à déposer une demande de RQTH en les informant sur ses bénéfices	DRH	tous les ans
Augmenter le recrutement des enseignants du second degré et des enseignants-chercheurs BOE	DRH	tous les ans
Recruter des personnels BOE par la voie contractuelle	DRH	tous les ans
Constituer un vivier d'étudiants en situation de handicap inscrits en Master et en Doctorat susceptibles d'être recrutés à l'Université	Mission Handicap / DRH	1 fois par an
Atteindre un minimum de 4 % de personnels BOE	Mission Handicap / DRH	

Afin de mener une politique active d'emploi et une gestion prévisionnelle des effectifs et compétences de l'établissement incluant systématiquement et à un niveau ambitieux, la dimension du handicap, les actions de recensement et de recrutements de personnels BOE seront renforcées.

De même, la constitution d'un vivier d'étudiants en situation de handicap en Master ou en Doctorat permettra d'anticiper les besoins de recrutement de l'établissement.

V.2 Les actions d'accompagnement

Acteurs

Accompagner dans les démarches administratives les personnes dont la reconnaissance au titre du handicap est en cours ou à renouveler	Mission Handicap / DRH / Assistante sociale
Veiller à mettre en œuvre les aménagements et les formations nécessaires permettant aux agents concernés de travailler en autonomie sur un poste conforme à leur aptitude	DRH / médecine de prévention
Poursuivre les partenariats avec le SAMETH et des ergothérapeutes pour la mise en place d'aménagements	DRH / médecine de prévention
Former et sensibiliser les responsables à l'intégration d'un personnel BOE dans leur service (continuer à enrichir le plan de formation)	DRH
Formation à l'accessibilité d'un personnel BOE	

Les mesures d'accompagnement sont déterminantes pour favoriser le maintien dans l'emploi ou la réorientation des agents devenus handicapés au cours de leur carrière.

V.3 La déclaration FIPHFP

	Acteurs	Échéance
Établir une convention avec le FIPHFP	DRH	2016
Renforcer le recours aux Établissements et Services d'Aides par le Travail et entreprises adaptées	DAF / Achat public	2016
Poursuivre l'insertion de lots réservés dans les marchés publics (il existe déjà un lot "fournitures administratives" et un "lot espaces verts")	DAF / Achat public	2016

La contribution annuelle versée à l'établissement au FIPHFP repose sur la base de la déclaration annuelle d'unités de travail occupées par des personnels en situation de handicap.

Le nombre d'unités manquantes peut cependant être compensé par les dépenses de l'établissement effectuées auprès des ESAT ou des entreprises adaptées.

L'insertion de lots réservés auprès de ces structures dans le cadre des marchés publics passés par l'établissement doit donc être poursuivi.

V.4 Les indicateurs à mettre en place :

- Le taux de personnels BOE employés dans l'établissement
- Le taux de personnels BOE par composantes et services
- Le pourcentage des prestations et achats confiés aux ESAT dans le budget global de l'Université

Ces indicateurs serviront d'appui pour mener les actions V.1 à V.4 au plus près des réalités de l'établissement.

Ils permettront également d'adapter le plan RH en faveur du handicap lors du bilan des actions menées dans chacun des champs décrits précédemment.